

ONGLET 1

**De :** [Garcia, Rodrigo \(Cabinet\)](#)  
**A :** [REDACTED]@hrsdc-rhdcc.qc.ca  
**Objet :** Lettre destinée au ministre Hussen  
**Date :** 22 janvier 2021 16:17:00  
**Pièces jointes :** [image001.png](#)  
[REDACTED]

---

Salut [REDACTED],

Tel que discuté au téléphone cet après-midi, tu trouveras en pièce jointe une lettre du ministre Lacombe destinée au ministre Hussen. Je te prie de la lui acheminer afin qu'il en prenne connaissance. Merci !

Au plaisir de continuer notre collaboration.

Cordialement,



**Rodrigo A. Garcia**  
Conseiller politique

**Cabinet du ministre de la Famille**

425, rue Jacques-Parizeau, 4<sup>e</sup> étage  
Québec (Québec) G1R 4Z1

[REDACTED]  
rodrigo.garcia@mfa.gouv.qc.ca

*Avis de confidentialité : Ce courriel et toute annexe peuvent contenir de l'information confidentielle ou privilégiée. Il est à l'usage exclusif du (des) destinataire (s) ci-dessus. Toute autre personne est avisée qu'il lui est strictement interdit de le diffuser, de le distribuer ou de le reproduire. Si vous n'êtes pas le destinataire voulu ou qu'il vous est inconnu, vous êtes prié (e) d'en informer immédiatement l'expéditeur par courrier électronique, de détruire ce courriel et toute annexe, ainsi que toute copie de ces derniers.*

*Mise en garde concernant les communications d'influence : En conformité à la Loi sur la transparence et l'éthique en matière de lobbyisme, nous vous demandons, si cela n'est pas déjà fait et que vous êtes visé au sens de cette loi, de vous inscrire rapidement au registre des lobbyistes. Pour plus d'information sur la Loi : 1-866-281-4615 ou [www.commissairelobby.qc.ca](http://www.commissairelobby.qc.ca).*

PAR COURRIEL

Québec, le 22 janvier 2021

Monsieur Ahmed Hussen  
Ministre de la Famille, des Enfants et du Développement social  
Emploi et Développement social Canada  
Place du Portage, phase IV  
140, promenade du Portage, 13<sup>e</sup> étage  
Gatineau (Québec) K1A 0J9

**Objet : Mesures du gouvernement fédéral dans le domaine de la petite enfance**

Monsieur le Ministre,

À la suite de la présentation de l'énoncé économique par la ministre fédérale des Finances et de notre dernier entretien téléphonique en novembre 2020, je souhaite attirer votre attention sur un enjeu important en petite enfance qui concerne nos gouvernements et pour lequel j'estime que nos actions respectives peuvent être complémentaires, et ce, dans le respect des compétences du Québec.

En effet, les difficultés d'attraction et de rétention du personnel éducateur qualifié en petite enfance sont devenues si importantes au Québec que j'ai décidé d'en faire ma grande priorité. Dans les derniers mois, j'ai posé plusieurs gestes significatifs en ce sens, et encore tout récemment, j'ai dévoilé notre campagne de valorisation de la profession d'éducatrice.

Ces actions, et d'autres qui seront posées prochainement, reposent sur un plan d'action axé sur la gestion stratégique de la main-d'œuvre qualifiée, dont le déploiement des actions est amorcé en collaboration avec plusieurs partenaires et ministères du gouvernement du Québec.

... 2

Alors que votre gouvernement s'apprête prochainement à mettre de l'avant plusieurs initiatives majeures en matière d'apprentissage et de garde de jeunes enfants, je tiens à réitérer mon ouverture à partager l'expérience québécoise de plus de vingt ans dans la création et le développement du réseau de services de garde éducatifs à l'enfance au Québec. Je suis persuadé que ce partage sera une plus-value dans la réalisation de vos intentions.

Parmi ces initiatives énoncées, je pense notamment au financement d'un secrétariat fédéral responsable de l'apprentissage et de la garde des jeunes enfants et, tout particulièrement, à la création de fonds pour appuyer l'attraction et le maintien en poste des travailleurs du domaine de la petite enfance.

Il va sans dire que la mesure d'attraction et de maintien de la main-d'œuvre en petite enfance envisagée par votre gouvernement soulève des enjeux sur le plan intergouvernemental, notamment au regard du respect des compétences du Québec en matière de formation de la main-d'œuvre ainsi que dans la gestion de ses ressources humaines.

Ainsi, à l'aube du renouvellement de l'accord asymétrique, lequel succédera à l'Accord 2020-2021 de mise en œuvre de l'Entente asymétrique du 10 mars 2017 - volet concernant l'apprentissage et la garde des jeunes enfants, il m'apparaît que la façon la plus efficace pour votre gouvernement d'appuyer nos actions dans ces domaines est d'y inclure la juste part des fonds revenant au Québec, et ce, pour l'ensemble des initiatives mises de l'avant par votre gouvernement en matière d'apprentissage et de garde de jeunes enfants.

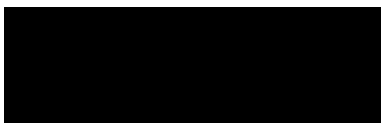
Afin de parvenir à ce renouvellement, je propose donc que nos équipes ministérielles respectives puissent communiquer rapidement afin d'entamer les prochaines discussions en vue de conclure ce prochain accord asymétrique.

D'ailleurs, je vous confirme à cet effet que madame Danielle Dubé, sous-ministre adjointe du soutien à la qualité des services de garde éducatifs à l'enfance, dirigera ces discussions au nom du gouvernement du Québec.

Je demeure confiant que ces précisions nous permettront de poursuivre notre collaboration et de combiner nos actions respectives et complémentaires au bénéfice des familles québécoises et de la petite enfance.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le ministre de la Famille,



Mathieu Lacombe

